

Ligue de Tir à l'Arc des Pays de la Loire

# **PROJET ASSOCIATIF 2013-2017**

Edition février 2012

# VOLET SPORTIF

## Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

Le remplacement en 2010 des CRDE par le Parcours Excellence Sportive Régional a engendré une progression des résultats des jeunes archers de la ligue. Ce dispositif a relancé la dynamique sportive ; cet aménagement était indispensable compte tenu de l'évolution récente des exigences du tir à l'arc de haut niveau.

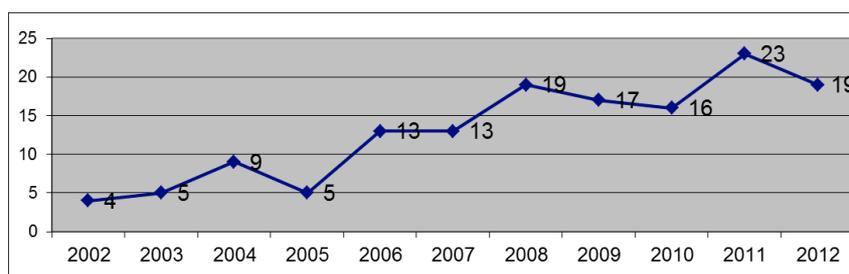
En cette fin d'olympiade 2009/2012, avec le recul que donnent 8 années de statistiques, nous avons retenu plusieurs indicateurs dont en particulier un seuil à atteindre : que les performances sportives de la Ligue soient corrélées à son poids démographique. Cet objectif a été pratiquement atteint en 2011 mais n'a pas été confirmé en 2012.

L'avenir du Pôle Espoirs de Tir à l'Arc des Pays de la Loire était compromis en début d'olympiade, suite à une refonte de l'ensemble des Pôles France et Espoirs par la FFTA. La mobilisation des diverses instances (DRJSCS, CREPS, CROS, Région, Ligue) et les excellentes performances récurrentes des archers du Pôle en ont néanmoins assuré la pérennisation.

La formation/recyclage d'entraîneurs (191) et la formation d'arbitres (68) ont dépassé les objectifs. Un durcissement fédéral des obligations des clubs en matière d'arbitrage a contribué à cette augmentation sensible du nombre d'arbitres formés.

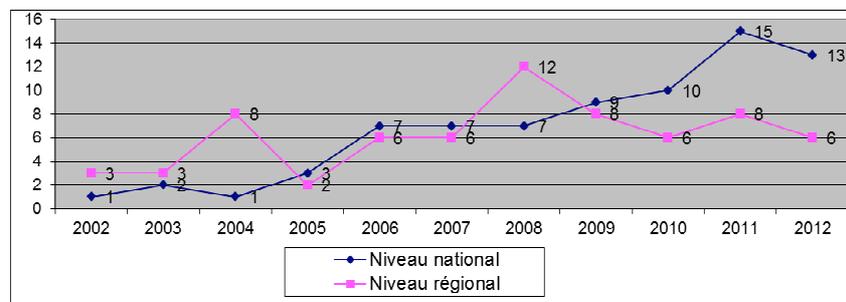
## Principaux éléments du diagnostic :

Le nombre total de compétiteurs regroupant les niveaux régional et national progresse régulièrement. Le total est de 384 archers toutes ligues confondues. Pour les Pays de la Loire, en 2012, le seuil à atteindre en regard des 6,2% du poids démographique est de 24. Nous sommes donc encore en dessous des objectifs souhaités malgré une très forte progression depuis 2004.



\* Nombre de compétiteurs de niveau national et régional.

Pour 2012, les seuils à atteindre étaient de 13 archers de niveau national et de 11 de niveau régional. Grâce au Pôle Espoirs, nous avons maintenant un bon niveau sur le plan national avec 13 archers de niveau national ou international. Par contre, l'efficacité du dispositif PESR n'est pas encore suffisante sur le niveau régional, car nous obtenons seulement 6 archers de ce niveau.



En 2012, la ligue se classe à la 5ème place sur le plan national avec 74 jeunes classés sur 3 scores en tir olympique. On note logiquement, eu égard aux éléments positifs ci-dessus, une forte progression sur l'ensemble des jeunes participants au tir olympique depuis 2004 ; en comparaison, le nombre d'adultes en tir olympique est lui stable sur la période.

## DEVELOPPEMENT DU HAUT-NIVEAU

### Objectifs :

Les objectifs sportifs s'inscrivent dans la version 2 du Parcours de l'Excellence Sportive de la FFTA. La réussite du tir à l'arc de haut niveau dans la région des Pays de la Loire suppose à la fois une progression du Pôle Espoirs, du nombre de clubs labellisés Ecole du Tir à l'Arc Français (ETAF) et des groupes d'excellence du PESR. Ces trois entités mises en réseau constituent une compétence collective d'entraînement ; en ce qui concerne le Pôle Espoirs, nous souhaitons lui conférer un rôle moteur au sein du PESR.

L'objectif fondamental de notre Ligue sur le plan sportif demeure l'équilibre entre son poids démographique et la performance globale de ses jeunes archers en tir olympique : les compétiteurs de niveaux régional et national doivent représenter 6% au moins de l'effectif, soit 25 (fin 2012, la Ligue des Pays de La Loire comptabilise 4200 archers).

Cet objectif ne pourra être atteint que si d'autres clubs accèdent au label ETAF ; d'un seul club en 2011 et 2012, la Ligue devra en compter 6 d'ici 2016.

### Moyens mis en œuvre :

Structuration en réseau du PESR/Pôle Espoirs/clubs ETAF : dans le développement du sport de haut niveau, nous constatons une évolution de la filière (sur les plans hiérarchique et chronologique) vers un système en réseau. Le Pôle Espoirs doit devenir un centre d'entraînement de haut niveau, de ressources, d'expertise et de formation.

Équipement pour le Pôle Espoirs : pour mener à bien notre stratégie, la tête de réseau que constitue le Pôle Espoirs doit être dotée d'un équipement permettant un entraînement au quotidien de qualité ainsi que l'accueil des groupes d'excellence du PESR et des clubs ETAF. Cet équipement sera le garant d'une réelle structuration sportive de haut niveau dans l'ouest de la France. Ce projet est intégré à celui du futur CREPS à Nantes. La proximité de l'école du CENS et des universités constituera un atout attractif pour le Pôle Espoirs.

Développement de 3 groupes d'excellence : sur les 2 premières années du PESR, le groupe de Vendée a été très performant, conséquence d'une structuration historique. Il reste à constituer un groupe pérenne sur le 49/53/72 et sur le 44.

Aide aux clubs ETAF : le développement de l'entraînement de proximité est une priorité de la FFTA pour laquelle elle a mis en place le label ETAF. Le lien avec les clubs motivés par le projet ETAF devra être renforcé.

### **Critères d'évaluation : indicateurs**

Performances individuelles qualitatives : obtenir au moins 25 archers de niveaux national et régional (13 de niveau national et 12 de niveau régional). Ces archers feront partie des groupes d'excellence du PESR auxquels d'autres archers de niveau départemental pourront être invités selon leur potentiel de progression ; cette dernière option concerne plutôt les benjamins et les minimes.

Au niveau quantitatif : obtenir au moins 100 compétiteurs classés sur 3 scores en tir olympique, ce qui permettra d'avoir une base suffisamment large pour garantir une émulation sportive entre les archers et cela dans toutes les catégories de benjamins à juniors.

L'axe des clubs : nous souhaitons développer le nombre de clubs offrant une formation sportive de qualité. Sur la base des critères actuels d'obtention du label ETAF, nous attendons au moins 6 clubs ETAF que nous compléterons par 6 clubs ayant obtenu les critères régionaux (6 archers classés sur 3 scores en tir olympique dont 2 archers de niveau régional ou plus). On maintiendra ces critères régionaux sur l'olympiade. Parallèlement, nous souhaitons obtenir au moins 4 clubs ayant une équipe dans les 16 premières équipes du classement national.

## **DEVELOPPEMENT DE LA COMPETITION** **POUR LE PLUS GRAND NOMBRE**

### **Objectifs :**

La pratique compétitive de l'ensemble des archers ligériens, est en phase avec le poids démographique de la Ligue (environ 6%). Cette adéquation cache toutefois quelques disparités. Si les disciplines « cibles anglaises » (FITA/Fédéral, Salle) et surtout le tir campagne relèvent d'une bonne pratique dans notre Ligue, celles du tir 3D et du tir nature sont paradoxalement près de 2 fois moins courues en Pays de la Loire que dans l'ensemble de la France.

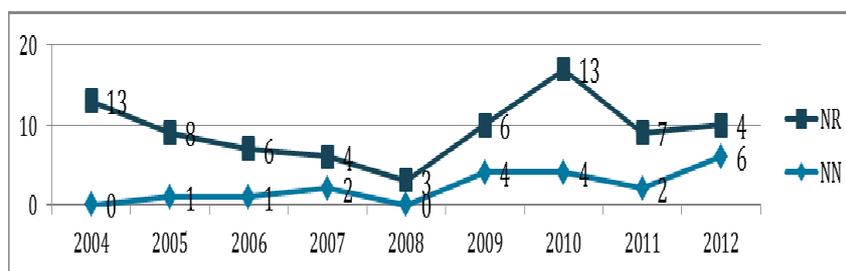
### **Moyens mis en œuvre :**

- mise en place de stages d'entraînement sur des thèmes afin de développer la maîtrise et la compétence des archers. Une offre de thèmes sera définie en faisant appel à des experts des disciplines proposées.

- sur le plan quantitatif, certaines compétitions (salle notamment) sont très vite saturées ; il faudra revoir l'organisation de l'offre afin d'augmenter la capacité d'accueil de ces compétitions (généralisation du samedi après-midi, mise en place d'un 3<sup>ème</sup> départ le dimanche). Sans ces dispositions, le taux de la pratique compétitive est amené à stagner voire régresser.
- création d'une commission « Disciplines de parcours » pour développer la pratique des tirs campagne, 3D et nature : incitation, offre de stages, etc... La marge de progression est élevée.

### Critères d'évaluation :

- augmentation du niveau de performance des pratiquants adultes en FITA ; les critères retenus sont de 8 archers de niveau national, 10 de niveau régional. Fin 2012, nous n'en sommes qu'à 6 archers de niveau national, 4 de niveau régional :



- maintien du taux de pratique dans les compétitions sur cibles anglaises malgré la hausse sensible du nombre de licenciés ; l'offre de concours doit donc évoluer à la hausse.
- doublement du taux de pratique des disciplines de parcours que sont le tir nature et le tir 3D ; ce taux rejoindrait ainsi le niveau des autres disciplines.

## DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOISIR PRENANT EN COMPTE LES DIFFERENTES ATTENTES DU PUBLIC

### Constat intrinsèque :

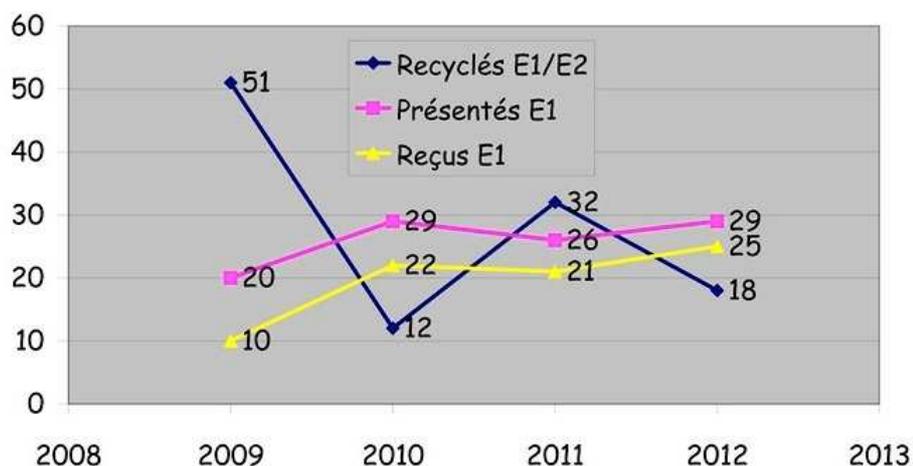
Quand bien même le tir à l'arc est un sport et une discipline olympique, le taux de la pratique compétitive ne dépasse guère les 33%. Ce chiffre est atteint pendant la saison salle d'octobre à février, puis régresse ensuite sur la saison extérieure. En FITA et Fédéral cumulés (disciplines proches dans l'esprit et l'organisation), il redescend sous les 20%. Quant aux disciplines de parcours, il chute entre 6% (tir campagne) et 3% (tir 3D, tir nature).

L'essentiel de la pratique de notre sport s'effectue ainsi sous la forme "loisir". Pour mémoire, en corollaire de ces éléments, la FFTA a mis en place au cours de l'olympiade une licence limitée à la pratique en club, excluant toute participation à quelque compétition que ce soit.

# FORMATION

## Constat :

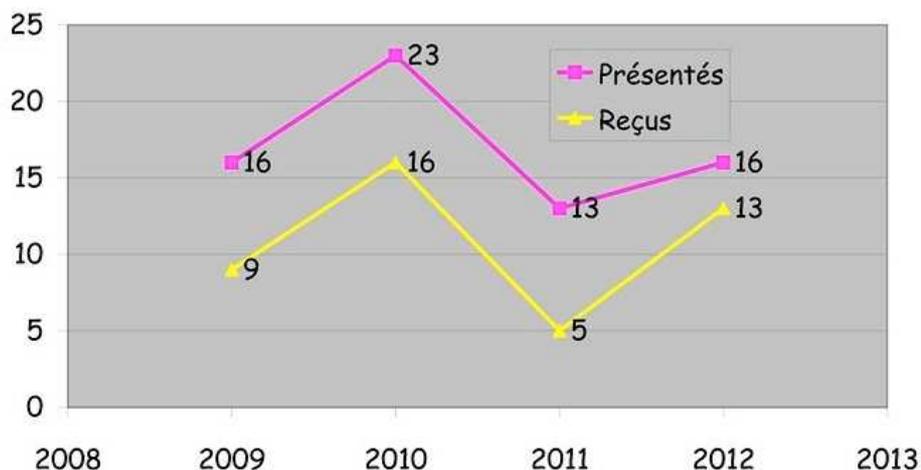
Dès la première année de l'olympiade passée, la Ligue a assuré le transfert des diplômes de ses cadres bénévoles selon les nouveaux critères fédéraux : les initiateurs deviennent "entraîneur 1", les entraîneurs de clubs "entraîneurs 2" et un recyclage triennal obligatoire est mis en place.



A l'entrée de la saison sportive 2013, seuls 60 clubs (sur 102) disposent d'au moins un entraîneur diplômé et licencié. Ils sont ainsi 15 brevetés d'Etat "BE1", 8 entraîneurs "E2" et 116 entraîneurs "E1" officiellement recensés dans la Ligue des Pays de la Loire.

Faute de candidats en nombre suffisant, la formation d'entraîneurs 2 n'a pas été assurée durant l'olympiade. Cette situation n'est pas propre à notre Ligue, elle découle entre autres d'un positionnement en mal de définition du diplôme correspondant.

La formation des arbitres a été favorisée en 2010 par l'imposition par la FFTA que chaque club désirant organiser une compétition officielle devait proposer "son" arbitre. L'année 2011 a subi le contre-coup de la mise en place de cette directive ; l'année 2012 a retrouvé le rythme habituel. A noter que le taux de réussite à l'examen d'arbitre de notre Ligue est supérieur à la moyenne nationale (sur l'olympiade : 63% contre 57%).



## **Objectifs :**

Permettre un enseignement de qualité pour tous les niveaux de pratique et pour toutes les spécialités du tir à l'arc. Poursuivre la progression du nombre d'entraîneurs formés chaque année ; remettre en place une formation d'entraîneurs "E2".

Obtenir au moins 80% de clubs dotés d'au moins un entraîneur "E1" actif. Inciter les clubs ayant un projet spécifique tirs nature/3D/campagne à disposer d'entraîneurs ayant validé la spécialisation *ad hoc* à l'occasion d'une session de recyclage. Revaloriser la formation et augmenter sensiblement le nombre d'entraîneurs "E2" dans les clubs qui ont un projet compétitif sur le tir en salle et le tir olympique.

Constituer une compétence collective d'entraînement par l'établissement d'une synergie entre les entraîneurs ETAF et l'ETR élargie.

Poursuivre la formation d'arbitres sur un rythme équivalent à la précédente olympiade, encore améliorer le taux de réussite à l'examen en visant 75%. Pérennisation du recyclage semestriel pour les arbitres.

## **Moyens mis en œuvre :**

Organisation d'au moins 2 sessions (géographiques) de formation d'entraîneurs 1 chaque année et 3 colloques de formation continue (recyclage triennal fédéral) sur les différentes spécialités du tir à l'arc : cibles anglaises, disciplines de parcours, arcs à poulies.

Comblent le déficit de la Ligue en entraîneurs 2 (E2) en organisant les formations correspondantes, en partenariat avec les ligues voisines.

Compétence à entraîner dans le cadre du projet ETAF : organisation, d'une part, d'un stage annuel de formation sur le thème "technique de tir en entraînement", d'autre part, d'un stage secondaire de niveau interrégional, ouvert aux clubs ETAF.

Interrogation des clubs (colloques, sondages) sur leurs objectifs en termes de structuration.

Pour les arbitres, promotion de la formation de JA (jeunes arbitres, tremplin vers la formation fédérale de référence).

## **Critères d'évaluation :**

Aspects quantitatifs et qualitatifs pour l'ensemble des clubs : évolution du nombre d'entraîneurs actifs dans la Ligue et du nombre de clubs dotés d'entraîneurs. Mise en corrélation avec l'évolution du niveau de tir des jeunes d'archers et de leur nombre sur les compétitions officielles.

Pour le projet ETAF/PESR : collectif d'entraîneurs ETAF et ETR (voir convention ETR), coordination, mutualisation des savoirs et des expériences, développement du PESR.

Taux de réussite à l'examen d'arbitres, évolution du nombre de JA (jeunes arbitres).

# VOLET EDUCATIF

## Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

La Ligue a continué à transmettre de nombreuses valeurs sur :

- l'intergénération ; la pratique du tir à l'arc permet à des archers de tous âges de se retrouver sur le même pas de tir, y compris en compétition, où un benjamin et un supervétéran peuvent se côtoyer et compter leurs points ensemble...
- l'entraide ; elle est courante à l'entraînement comme en compétition entre archers de clubs différents, réminiscence sans doute de l'esprit et de la philosophie des compagnies d'arc...
- la famille ; l'organisation de la pratique du tir à l'arc permet aux enfants, parents et grand-parents de pratiquer simultanément le même sport, qu'ils soient compétiteurs ou loisirs...

La formation des "Jeunes Dirigeants" organisée par la FFTA a vu la réussite de 2 jeunes Ligériens dont l'un a été élu à la Commission Fédérale éponyme.

## Principaux éléments du diagnostic :

Le tir à l'arc porte en lui-même les thèmes ci-dessus de l'intergénération, de l'entraide et de la famille. La coexistence des pratiques compétitives et loisirs est un facteur supplémentaire de cohésion et de pluralisme.

Nous ne déplorons fort heureusement pas le moindre problème de racisme ou de xénophobie et restons de toute façon vigilants sur ce thème.

Le dopage n'épargne sans doute pas le tir à l'arc mais il demeure contenu ; aucun cas n'a été relevé dans notre Ligue parmi les quelques archers soumis à des contrôles lors d'épreuves nationales. La tricherie est plus complexe à quantifier mais le relevé croisé des points en cible la rend quasi impossible en compétition.

## Objectifs :

Mettre en avant les valeurs intrinsèques du tir à l'arc en incitant tous les clubs lors des compétitions qu'ils organisent à bien veiller à favoriser les échanges intergénérationnels : il suffit de le prévoir lors de la "mise en cible", plutôt que d'utiliser la fonction automatique du logiciel fédéral.

Porter la réflexion sur un constat que l'on fait tant dans notre Ligue que dans les autres régions de France : l'infime proportion de gens de couleur ou d'origine étrangère sur les pas de tir...

Parallèlement au relais de l'action de la FFTA envers le dopage, transmettre à l'ensemble des jeunes licenciés les paramètres essentiels d'une bonne hygiène de vie : alimentation, préparation physique.

# VOLET SOCIAL

## Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

Nous avons une charte avec la Fédération Handisport qui permet aux archers handicapés de pouvoir adhérer à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) en ne versant qu'une seule et unique cotisation. Cela leur permet de participer indifféremment aux compétitions des deux fédérations. La Ligue de son côté a apporté sa contribution à l'organisation du Championnat de France Handisport qui s'est déroulé à Nantes en 2011.

La Ligue des Pays de la Loire a mis en place au cours de l'olympiade une commission Handisport. Plusieurs clubs ligériens ont des accords avec des structures handisport ou sport adapté. Un membre de l'ETR est plus particulièrement impliqué dans cette démarche à l'encontre des handicaps.

La pratique féminine globale en Pays de la Loire est un peu en deçà du taux national : 21,5% contre 23,5%. On retrouve le même écart dans la pratique compétitive : 20% contre 22 %. La représentativité des femmes au Conseil d'Administration de la Ligue est en phase avec ces ratios.

## Principaux éléments du diagnostic :

Les approches des clubs à l'encontre de la pratique handisport ou sport adapté sont très disparates et ponctuelles. Quelques clubs seulement sont résolument axés sur cette population de sportifs. En début d'olympiade, une convention avec le sport adapté n'a pu aboutir pour des raisons administratives.

Le taux de féminisation de notre discipline est relativement faible alors que paradoxalement elle permet une pratique dans le cadre de la famille. Il est à noter cependant qu'en ce qui concerne les équipes de niveau national (D2) ou l'effectif du Pôle Espoirs, les femmes sont particulièrement bien représentées.

Le maillage des clubs de tir à l'arc dans les Pays de la Loire est homogène avec une relative exception en Loire-Atlantique nord-ouest, région où l'UFOLEP est plus présente que la FFTA.

## Objectifs :

Pérennisation de la commission Handisport mise en place durant l'olympiade ; mise en avant de ses travaux. Signature de la convention avec le sport adapté ; des contacts récents sont en passe d'aboutir.

Améliorer le taux de la pratique féminine en le portant au niveau national ; sensibiliser les clubs au recrutement dans les catégories poussines/benjamines.

# VOLET ECONOMIQUE

## Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

L'équilibre financier convenable de la Ligue a été maintenu tout au long de l'olympiade. La prise en charge du Pôle Espoirs des Pays de la Loire hors la rémunération de son responsable pèse 33% du budget ; elle est rendue possible par les aides de la Région, de la DRJSCS et du CNDS, aides dont plus de la moitié est destinée au Pôle Espoirs.

L'année 2012 a été marquée par le démantèlement de l'ETR dont deux membres sur trois ont quitté leur emploi pour convenance personnelle. Ils n'ont pu être remplacés, faute de candidats.

## Principaux éléments du diagnostic :

Le budget annuel de la Ligue s'établit aux alentours de 200000 €. La trésorerie est à son maximum (80/100k€) en fin d'exercice puis décroît jusqu'à fin juillet (0/10k€) : nous évitons les frais financiers.

La Ligue assume les frais du Pôle Espoirs : hébergement, restauration et scolarité des archers, investissements afférents (infrastructures, véhicule), frais de fonctionnements (intendance et logistique des compétitions). Elle perçoit auprès des familles une inscription dont le montant couvre environ 40% des frais énumérés ci-dessus. La rémunération du responsable du Pôle Espoirs (CTN de la FFTA) n'est pas à la charge de la Ligue.

La réorientation de l'activité de l'ETR vers des tâches d'intérêt collectif (formation, PESR) au détriment des interventions dans les clubs a été prise de cours par le départ des intéressés. Ces interventions à l'origine même de la création de l'ETR "professionnelle" il y a de nombreuses années ont été jugées désormais en décalage avec la réalité sportive et les besoins des clubs en général. Le déficit financier croissant de cette activité et la difficulté d'en faire profiter équitablement tous les clubs de la Ligue ont été exposés lors de l'AG 2011, au cours de laquelle a été votée une augmentation des cotisations.

Compte tenu de ces éléments exceptionnels, le dernier exercice financier (2012) est largement bénéficiaire et la situation pécuniaire de la Ligue excellente en cette fin d'olympiade. Le Pôle Espoirs considéré sous l'angle de la comptabilité analytique a vu son déficit se résorber année après année et se retrouve quasiment à l'équilibre en 2011 puis en 2012

## Objectifs :

Poursuivre et achever la réorientation de l'activité de l'ETR par le recrutement d'un cadre technique dont les tâches concerneront pour l'essentiel la formation d'entraîneurs et le suivi du PESR.

Prendre en charge l'inscription des jeunes archers aux concours dominicaux afin de leur faciliter l'accès à la pratique compétitive. Ce processus est en projet dans certains départements, la Ligue doit le favoriser et le généraliser.

Donner au Pôle Espoirs les moyens financiers de ses ambitions sportives : qualité des installations, élaboration d'un calendrier pertinent des compétitions.

# VOLET DEVELOPPEMENT DURABLE

## Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

La mise à disposition des mandats (convocations contractuelles aux diverses compétitions) sur le site Internet de la Ligue évite l'envoi de courriers multiples entre tous les clubs.

Les paiements de la Ligue (FFTA, fournisseurs, remboursements de frais, aides aux clubs) sont désormais assurés par virement en ligne, les exceptions sont extrêmement rares.

Dans le même ordre d'idée, un dispositif de covoiturage a été mis en place sur le site Internet à destination des compétiteurs.

L'utilisation de gobelets réutilisables lors des compétitions et la mise à disposition de poubelles de tri sélectif siglées FFTA est désormais monnaie courante dans notre sport.

Mutualisation de matériel : chaque comité départemental, outre la ciblerie, propose désormais la location de chronomètres spécifiques à nos compétitions ("Chronotir").

## Principaux éléments du diagnostic :

L'approche Internet de la FFTA n'est pas récente et cette démarche limite grandement l'impression de documents. La création et le renouvellement des licences s'effectuent de longue date en ligne ; il en est de même pour la centralisation des résultats de toutes les compétitions par le biais de l'extranet fédéral.

Le dispositif de covoiturage ne rencontre pas le succès escompté ; les compétiteurs privilégient sans aucun doute une solution équivalente au sein même de leur club.

Notre fédération a lancé une démarche exemplaire en faveur de la propreté des lieux de compétitions dans le cadre du développement durable. Cette politique est relayée par la Commission des Jeunes Dirigeants sur nombre de compétitions nationales.

## Objectifs :

Tendre vers une démarche "zéro papier" : inscriptions concours et championnats, révision de l'opportunité de l'impression des documents statutaires à l'occasion de l'AG annuelle par exemple.

Imposer un volet développement durable dans les cahiers des charges des compétitions organisées ou subventionnées par la Ligue, à l'instar de la politique fédérale.